

Initiatives ministérielles

et aux autres activités semblables. Nous veillerons à coordonner le tout avec les deux autres bureaux et à présenter un programme convenable.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je suis reconnaissant au leader du gouvernement à la Chambre de nous fournir le programme des prochains jours. Je n'ai cependant pas encore compris s'il y aura prolongation des débats, aujourd'hui et lundi, pour donner à tous les députés la chance d'y participer. De quelle longueur seront ces séances prolongées? Il a ensuite fait allusion à un vote possible. Puisque c'est le gouvernement qui a présenté la motion, je suppose que tous ses députés l'appuieront à l'unanimité.

Mon collègue, le leader de l'opposition officielle à la Chambre, nous a fait part de son intention d'appuyer la motion. Nous pouvons supposer dès maintenant que cette motion recevra l'appui unanime de la Chambre des communes. Normalement, nous engagerions des discussions sur des points de détail. Allons-nous simplement laisser les discussions se poursuivre sans fixer de limite en ce qui concerne l'heure à laquelle elles prendront fin en soirée, sans dire quand le vote aura lieu, s'il est nécessaire de le prendre? C'est à mon avis une façon plutôt maladroite et curieuse de décider des travaux de la Chambre.

M. Lewis: Monsieur le Président, des discussions ont eu lieu entre les leaders parlementaires sur la question de la prolongation des heures de séance et nous nous sommes entendus sur le scénario que je viens tout juste de décrire. Le débat se poursuivra ce soir, avec des discours de 20 minutes, jusqu'à ce que la dernière personne ait pris la parole. Lorsque le dernier orateur aura terminé, la Chambre s'ajournera jusqu'à demain. Nous procéderons de la même manière lundi.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je regrette de prolonger ce débat et de négocier ici à la Chambre, mais je n'ai jamais consenti à ce que les débats se poursuivent ce soir. Je ne veux pas que le ministre pense un seul instant que nous désirons prolonger ce débat indéfiniment. Je vous ai dit, monsieur le Président, ainsi qu'aux députés de cette Chambre et à la population du Canada, que nous appuyons cette résolution, mais nous aimerions que le tout se déroule de manière ordonnée. Nous demandons au ministre à quelle heure il prévoit la fin du débat pour que les députés puissent être là pour voter et approuver cette motion? C'est ce que nous essayons de faire.

M. Riis: Monsieur le Président, je pose la même question au leader du gouvernement à la Chambre. Il déclare que le gouvernement, pour une raison bizarre, veut avoir un vote sur une question que nous appuyons tous à l'unanimité, mais il ne nous dit pas quand ce vote aura lieu. Il laisse cette question dans le vague. Pourrait-il nous indiquer explicitement quand le vote aura lieu sur cette résolution?

M. Lewis: Monsieur le Président, je peux dire explicitement quand le vote aura lieu: avec un préavis suffisant pour que tous les députés aient la possibilité d'être ici pour voter.

M. Gauthier: Pas question! C'est idiot.

Le président suppléant (M. Paproski): Nous avons eu assez de négociations pour le moment. Je pense que les leaders à la Chambre devraient procéder à leurs négociations et que nous devrions reprendre l'ordre du jour.

Je voudrais informer la Chambre qu'en raison de la déclaration ministérielle, les ordres émanant du gouvernement seront prolongés de 12 minutes, par conséquent, les affaires émanant des députés commenceront à 17 heures 12.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES LANGUES OFFICIELLES

LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre) propose:

Que la Chambre réaffirme son engagement à protéger, appuyer et promouvoir la dualité linguistique canadienne, tel que reflété par cette Chambre dans la modification constitutionnelle de 1987 et la Loi sur les langues officielles de 1988.

—Monsieur le Président, je m'adresse à la Chambre en ce 25^e anniversaire du drapeau canadien, le symbole universel de notre unité, pour parler d'unité nationale et de dualité linguistique.

Auparavant, monsieur le Président, je pense qu'il serait bon que tous les députés, à cette occasion, reconnaissent la présence et la participation de ceux d'entre nous qui étaient ici il y a un quart de siècle et qui ont participé à ce débat historique. Je pense que je me dois également de prendre la liberté de rendre hommage au premier ministre du Canada de cette époque, le très honorable Lester Pearson, qui a organisé et dirigé ce débat qui a conduit à cet emblème que nous voyons aujourd'hui flotter sur les édifices du Parlement.